

sache bien que les représentants de tous les partis peuvent effectivement voter pour notre amendement qui vise à reconnaître une certaine importance à l'industrie de la pêche au Canada.

M. le président: Le député invoque-t-il le Règlement?

M. Harding: Monsieur le président, je voulais dire quelques mots au sujet des remarques du secrétaire parlementaire.

M. le président: A l'ordre. J'accorde la parole au député et s'il veut traiter de la question de procédure, j'en serai bien heureux.

M. Harding: Je vous remercie, monsieur le président. J'allais justement le faire. Quand les députés proposent des amendements à des bills, il me semble que c'est en vue d'améliorer la loi. Je ne vois aucun amendement qui puisse être rejeté en tout ou en partie pour les raisons alléguées par le secrétaire parlementaire. La Chambre a été saisie hier de l'amendement à l'étude. Nous aurions très bien pu voter hier avant le dépôt des crédits. Si c'est là la raison alléguée pour rejeter l'amendement, c'est une des plus idiotes que j'aie entendues de la part du gouvernement. S'il existe une raison valable pour modifier ce nom, nous ne devrions pas hésiter à le faire sans tenir compte du budget déposé aujourd'hui.

M. Crouse: Monsieur le président, j'aimerais intervenir brièvement au sujet de la question de Règlement soulevée par le député de Saint-Jean-Est. Après une étude superficielle du budget déposé aujourd'hui, il est évident qu'on a enterré le ministère des Pêches et qu'il a perdu toute identité. Nous qui venons des régions atlantiques du Canada, nous avons fait connaître notre opinion au cours du débat sur le bill concernant l'organisation du gouvernement et en avons critiqué cet aspect. Nous réalisons maintenant que nos pires craintes sont confirmées. Nous voyons que le gouvernement a totalement ignoré le Parlement car il a estimé, à tort ou à raison, que ce bill serait adopté sans aucun amendement, bien que nous en étudions un actuellement qui radicalement modifierait le bill.

L'hon. M. Davis: Il ne changerait que le nom.

M. Crouse: Comme le dit le ministre, il ne changerait que le nom. Ce sont là ses paroles. Quand il déclare que seul le nom serait modifié, cela indique combien il attache peu d'importance à l'expression Pêches et Forêts du Canada. Lorsque quelqu'un dit que seul le nom serait changé, cela implique que cette industrie est seulement secondaire et sans importance. C'est l'essence même du débat. C'est exactement ce que nous, députés des régions atlantiques, avons craint dès que nous avons vu le bill sur l'organisation du gouvernement. J'ignore vraiment ce que les députés d'en face pourraient faire pour que le gouvernement ait un peu de bon sens. En fait, nous demandons seulement que le nom soit remplacé par celui de ministère des Pêches et de l'Environnement afin de donner l'importance qu'elle mérite à cette industrie primaire qui figure dans nos statuts depuis la Confédération.

[M. Lundrigan.]

En supprimant le nom de ministère des Pêches et en ne donnant pas à cette industrie l'importance qu'elle mérite, je dis et je répète que c'est lui faire perdre ainsi les avantages publicitaires dont elle profiterait si le ministère portait le nom de ministère des Pêches et de l'Environnement.

M. Hogarth: Et les forêts?

M. Crouse: Parfait. C'est une très bonne remarque. Je me réjouis d'entendre un des députés d'en face. A vrai dire, monsieur le président, je croyais que ce groupe était disparu. Si le député pense ainsi, il devrait proposer un amendement, et nous l'appuierons. Ces députés du parti libéral...

M. le président: A l'ordre.

M. Crouse: J'ai la parole, si vous voulez bien me permettre de terminer.

M. le président: A l'ordre. En toute déférence, je crois que le député traite l'argument au fond plutôt que le rappel au Règlement. Bien entendu, je lui accorderai de nouveau la parole, mais j'espérais qu'après avoir disposé du rappel au Règlement sur la question de procédure, la présidence pourrait rendre une décision et qu'ensuite nous pourrions poursuivre le débat.

M. Crouse: Je vous remercie, monsieur le président. Je répondais à une interpellation du député de New Westminster. C'est l'une des régions de pêche en Colombie-Britannique. Je crois vraiment qu'il devrait exprimer son inquiétude au cours du débat sur cette question au lieu d'interrompre les députés qui s'efforcent sincèrement de mettre un peu de logique et d'ordre dans la confusion que crée le libellé du bill. J'apprécie son interpellation et je suis disposé, tout comme mon parti, j'en suis sûr, à appuyer son amendement voulant que nous ajoutions les forêts au titre du ministère.

• (3.50 p.m.)

M. Hogarth: Et les forêts?

M. Crouse: Le député dit «et les forêts?». S'il proposait que le titre du ministère soit ministère des Pêches, de l'Environnement et des Forêts, ou encore, de l'Environnement, des Pêches et des Forêts, notre parti serait d'accord.

Des voix: Bravo!

M. Hogarth: Et le service de la faune?

Une voix: Et les ressources non renouvelables?

M. Crouse: Nous avons déjà eu des ministères dont les noms étaient assez longs. Nous avons le ministère de l'Industrie et du Commerce, et nous en avons établi d'autres pour satisfaire aux ambitions de certains ministres du gouvernement actuel. Si le député veut appeler ce ministère, le ministère de l'Environnement, des Pêches, des Forêts et des Ressources renouvelables, je lui dirai que nous avons toléré tout le reste et que nous pouvons même tolérer cela. Je suggère donc au député de retour-